



Dispositif "Pass Loisirs"

Dans le cadre du développement de sa politique familiale et sociale, le CCAS propose de soutenir l'inscription des enfants Durtalois aux activités sportives et culturelles.

POUR QUI ?

Tous les Durtalois de 6 ans à 14 ans inscrits à une activité sportive ou culturelle dans une association déclarée loi 1901 remplissant les conditions suivantes :

- Être scolarisé du CP à la sortie du collège
- Être domicilié à Durtal

COMBIEN ?

Selon quotient familial	Montant de l'aide forfaitaire par enfant
QF inférieur à 400 €	60 €
QF compris entre 401€ et 800 €	50 €
QF compris entre 801€ et 1000 €	40 €
QF compris entre 1001€ et 1500 €	30 €
QF supérieur à 1501€	20 €

L'aide est plafonnée à 100% du montant de l'inscription à raison d'une activité par enfant. Document à nous retourner complété et accompagné des pièces justificatives avant le 30 novembre 2026.



Dispositif "Pass Loisirs"

Pièces à fournir :

- o Justificatif de paiement de l'adhésion à l'activité sportive ou culturelle
- o Justificatif des ressources (copie avis d'imposition N-1 + avis de versement des prestations familiales ou attestation de quotient familial)
- o Justificatif de domicile
- o Relevé d'identité bancaire

NOM et Prénom du représentant légal :

Adresse :

.....
.....
.....

Tél : Courriel :

NOM et Prénom de l'enfant :

Né(e) le :

Est bien inscrit pour l'année 2026/2027 au sein de l'association (nom de l'association)

.....

Je soussigné(e) (nom prénom du représentant légal)

.....
.....

Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande et que les documents joints sont exacts.

Date :

Signature :